

CAPD du 6 décembre 2016

De nombreuses questions ont été posées par le SE-Unsa en préliminaire de la CAPD :

- 1) **Les élus du SE-UNSA à la CAPD sont intervenus sur des situations problématiques dans des écoles du département .**
 - **Moutiers Darentasia** : le DASEN a précisé qu'au moment de la carte scolaire, un regard particulier sera apporté à cette école. Dispositif PDMQDC sera peut-être possible. L'IEN aura un regard particulier sur cette école. L'IA, en fonction des moyens du département, ouvrira des postes de PDMQDC. Les élus du personnel sont intervenus pour dire qu'il y avait de nombreuses écoles qui pouvaient ne pas être en REP ou REP+ et qui ont cependant des besoins importants (PDMQDC, effectifs trop chargés...) ***Il est nécessaire que ces écoles se rapprochent de leur IEN et fassent une demande de PDMQDC...à suivre...***
 - **Cognin Forgerie** : suite à l'intervention des élus du personnel, l'IENA nous dit que c'est une forte demande des parents qui paraît ne pas correspondre à la réalité du terrain. Les effectifs dans les classes sont raisonnables d'après l'IENA ; le RASED est complet. Le quartier se paupérise, les effectifs de La Forgerie diminuent, les effectifs des 2 autres écoles augmentent. Le DASEN rappelle que les périmètres scolaires sont du ressort des mairies...
 - **Avenir de l'école du Haut Maché à Chambéry** : le DASEN n'a aucune information à ce jour. Il interrogera la mairie. Les élus du personnel souhaitent effectivement que l'IA interroge la mairie. Nous avons aussi dit qu'il était indispensable que les collègues soient associés à la réflexion...
- 2) **Dispositif Emile en italien dans le département** : le DASEN précise que c'est un projet auquel la rectrice est attachée. Le DASEN a demandé à l'IEN de la circonscription de Maurienne d'étudier la faisabilité du projet sur une école de la circo. A ce jour, aucune école n'est choisie soit disant choisie. Il précise que pour que le projet « voit le jour », il faut l'adhésion des équipes d'école et que le collège de secteur poursuive le dispositif.
- 3) **État du surnombre sur le département** : à ce jour il y a 11 équivalents temps plein toujours en surnombre ; il devrait en rester 7 en janvier 2017.

Section de Savoie

- 4) **État du remplacement dans le département :** le jour de la CAPD, 2 élus du personnel n'étaient pas remplacés. Les élus ont parlé de remplacement non assuré dans certaines circo. Réponse de l'administration : pas de retour des circo parlant de difficultés. C'est pourtant étrange... car des collègues nous alertent régulièrement, ces derniers jours, de classe sans enseignants. ***Pensez à nous faire remonter quand un collègue n'est pas remplacé.***

- 5) **Le SE-Unsa est intervenu pour demander des explications sur les frais de remboursement supprimés pour les RASED.** Pour le SE-Unsa, il n'est pas admissible que les collègues payent pour aller au travail. Nous avons demandé à revoir ce système et à avoir des explications. De plus, nous avons rappelé que contrairement à ce qui était envoyé aux collègues, les communes limitrophes doivent être desservies par les transports en commun pour ne pas faire l'objet de remboursement de frais de déplacement. Nous avons aussi rappelé que notre département était un département rural et montagnard. Il y a peu de communes desservies par les transports en commun et aussi que horaires sont majoritairement incompatibles avec l'exercice des collègues. La Secrétaire générale s'est engagée à refaire le point et à nous tenir au courant.

- 6) **LSUN : Les élus du SEUNSA ont réclamé du temps** pour s'approprier l'outil et ont rappelé que beaucoup de collègues se posent des questions après avoir pris possession de l'outil. L'IENA rappelle que le LSUN remplace le livret scolaire dès cette année. Les IEN et les nouveaux directeurs ont été formés. Les enseignants de cycle 2 et 3 peuvent choisir des animations sur ce thème. Mme Grumel précise que le plus gros travail qu'ont les équipes d'école c'est de faire le lien entre le travail de l'année et les attendus de fin de cycle. Contrairement aux programmes de 2008, il n'y a pas d'attendus précis par niveau de classe. Téléservice et accès pour les parents sont annoncés pour avril 2017. ***Pour le SE-Unsa, il n'y a pas urgence et il ne doit pas y avoir de pression auprès de collègues.***

- 7) **Évaluations des personnels :** suite aux nouvelles modalités d'évaluation et d'avancement, les élus du personnel ont posé la question de l'organisation de l'inspection cette année, qui est une année de transition. Pour l'IA, il y aura un recensement des personnels qui sont au 6^{ème} échelon depuis au moins 1 an et ceux qui sont au 8^{ème} entre 6 et 18 mois. Il devrait y avoir une attention particulière pour ces collègues car ils pourront bénéficier l'année prochaine d'un boost de carrière. Pour cette année, les inspecteurs continuent leur plan d'inspection. Toujours pas de note ministérielle sur la non inspection des T2. A suivre...

Section de Savoie

- 8) **Les élus du SE-UNSA ont attiré l'attention de M DASEN sur la journée de solidarité.** En effet dans une note de septembre, le DASEN demande que les dates et les thèmes de la journée de solidarité soient envoyés pour le 1^{er} octobre, alors qu'une note arrivée dans les écoles le 22 novembre, précise justement les thèmes et les pistes de réflexion à travailler pendant cette journée. Une fois de plus, on s'aperçoit que dans notre administration, il est urgent d'attendre. M le DASEN répond qu'il fera mieux l'an prochain.
- 9) **Les élus du SEUNSA ont attiré l'attention du DASEN sur une consigne de l'IEN de Combe de Savoie qui demande que toute prise en charge RASED soit au préalable étayée par un PPRE.** Nous avons rappelé que rien dans les textes réglementaires ne le demandait et que le risque était que les RASED commencent leur prise en charge qu'à partir de janvier et donc de manière bien trop tardive... Mme Grumel précise que le PPRE semble être un préalable important. Elle entend que le formalisme ne doit pas entrer dans les écoles mais que le PPRE permet d'assurer le suivi des élèves. Une réunion IEN Rased COMBE DE SAVOIE est prévue en janvier. Le SE-Unsa continue de dénoncer cette demande : **à aucun moment le PPRE ne doit être une condition préalable à une intervention RASED. N'hésitez pas à nous faire remonter toute pression.**
- 10) **Le SE-Unsa a posé la question des horaires des écoles** et notamment du renouvellement des PEDT : pour les écoles qui doivent renouveler avant la fin d'année, une proposition d'évaluation du PEDT sera envoyée et si pas de changement, il y aura une procédure simplifiée. Si modifications, nouveau PEDT qui sera soumis à l'approbation du DASEN.
N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements...
- 11) **Paiement d'indemnités en septembre :** le SE-Unsa est intervenu pour dénoncer le non paiement de certaines indemnités, notamment collègues PEMF, dès le mois de septembre alors qu'ils sont bien sur le poste depuis des années. Même s'il y a un rattrapage en octobre, c'est pour nous inacceptable. La secrétaire générale nous informe que c'est du fait du service des payes transféré en Haute Savoie. Ces services remettent tout à plat début septembre et ne valident la fonction des collègues qu'à la rentrée : ceci ne peut donc pas être pris en compte dès le mois de septembre... **Nous le ferons remonter au rectorat...à suivre...**